



**APPEL A CANDIDATURE POUR INSCRIPTION EN
MASTÈRE PROFESSIONNEL
E-Business (formation à distance)
2024-2025**

I- Présentation du Mastère :

L'ESEN organise en partenariat avec le Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle (CNFCPP) un concours pour la sélection des candidats au Mastère professionnel en E-Business formation à distance au profit des professionnels, pour l'année universitaire 2024-2025.

Mastère	Acronyme	Capacité d'accueil	Public cible*	Licences Concernées
Mastère Professionnel à distance en E-Business	E-Business	50	Professionnels	Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents (bac +3 ou plus)

* Le public cible est exclusivement professionnel ayant une expérience cumulée d'au moins 1 an.

La formation se déroulera sur le site www.ipst.edunet.tn avec des séances quotidiennes de tutorat en ligne de 20h à 22h et des séances de regroupement en présentiel les samedis.

Étapes	Dates
Soumission électronique (sur le site http://eot.edunet.tn)	Du 06 juin 2024 au 26 juin 2024
Webinaire d'information sur les mastères	Le 11 juin 2024
Résultats du classement des dossiers déposés en ligne	Le 29 juin 2024
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard le 03 juillet 2024
Dépôt du dossier administratif (Version Papier)	Du 01 au 08 Juillet 2024
Diffusion de la liste des candidats retenus	Le 12 juillet 2024
Acceptation des demandes de contestation	Le 15 et le 16 juillet 2024
Dernier délai pour l'inscription en ligne ¹ sur le site www.inscription.tn	Le 17 aout 2024
Dernier délai pour l'inscription définitive sur dossier ¹	Le 06 septembre 2024
Déclaration des listes finales (en cas de défaiillants en inscription)	Le 16 septembre 2024

II- Phase 1 : Soumission électronique du 06 juin 2024 au 26 juin 2024

¹ Deadline au-delà de laquelle l'étudiant est considéré désistant. Il sera remplacé à partir de la liste d'attente selon l'ordre du mérite.



Cette étape est obligatoire et indispensable à la sélection des dossiers.

Tout dossier non déposé électroniquement sur le site <http://eot.edunet.tn> ne peut faire l'objet d'un dépôt papier dans la deuxième étape.

Tout dépôt électronique doit être conforme au dossier papier qui sera demandé dans la deuxième étape si le candidat est retenu.

Les résultats du classement des dossiers déposés en ligne seront diffusés sur le site de l'ESEN et à l'IPST de Tunis à partir du **29 juin 2024**

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **03 juillet 2024**.

La liste des candidats retenus n'est considérée comme définitive qu'après réception, vérification des dossiers version papier et passage de l'entretien oral.

III- Calcul des scores de classement

Les différents dossiers seront classés suivant un score comptabilisé comme suit :

- La moyenne générale du candidat durant les trois années de licence
- Le passage en session de rattrapage sera sanctionné par un malus **0.35 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.
- Tout redoublement sera sanctionné par un malus **0.7 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.

$$score = \frac{(M1 + 2 \times M2 + M3^*)}{4} - Malus(redoublement) - Malus(rattrapage)$$

M1 : Moyenne de la première année (L1)

M2 : Moyenne de la deuxième année (L2)

M3 : Moyenne de la troisième année (L3) → Il s'agit de la moyenne des deux semestres de la troisième année.

Le nombre de redoublements ne doit pas dépasser un (01) redoublement.

Le nombre de sessions de rattrapages à spécifier est celui de la L1, de la L2 et de la L3.

Remarque :

- ***Pour les maitrisards : $M3 = \frac{M3+M4}{2}$***

2

- ***Pour les ingénieurs : $M1, M2, M3$ concernent les années de spécialité***



IV- Phase 2 : Dépôt du dossier administratif (Version Papier) du 01 au 08 juillet 2024

Tous les candidats retenus dans la liste principale (Liste 1) ou la liste d'attente (Liste 2) seront invités **par SMS** à déposer leurs dossiers papiers à l'IPST de Tunis.

Horaire de dépôt des dossiers : du 01 au 08 juillet 2024 (de 8h à 13h).

Tout dossier incomplet n'est pas accepté.

Tout dossier non conforme aux données auto-enregistrées en ligne sera considéré comme tentative de fraude.

La liste des candidats présélectionnés sera diffusée à partir du **12 juillet 2024** sur le site web de l'ESEN et à l'IPST de Tunis.

Les demandes de contestation sont acceptées le **15 et le 16 juillet 2024**.

V- Dossier Administratif

Le dossier papier est constitué de :

1. Deux copies de la CIN /Passport pour les étudiants étrangers **ayant eu leurs diplômes en Tunisie**.
2. Deux **copies certifiées** conformes du Baccalauréat et des autres diplômes obtenus (Licence, maîtrise).
3. Deux **copies certifiées** conformes des relevés de notes des trois années de licence /les quatre années de maîtrise/ les trois années de spécialité du cycle ingénieur.
4. Deux **copies certifiées** conformes du relevé de notes du baccalauréat.
5. Deux attestations de travail (récentes au moins 1 mois)
6. Deux copies du Curriculum Vitae.
7. Une fiche de renseignement à remplir. Cette fiche est à retirer du site web de l'ESEN (www.esen.tn) ou du service de scolarité.
8. 2 photos
9. 2 enveloppes timbrées (mettre l'adresse complète clairement sur une feuille et l'insérer dans l'enveloppe)
10. Une charte du mastère ESEN où ils s'engagent à être présents dans les séances de cours et à ne pas être inscrits à d'autres mastères.

VI- Informations sur le mastère :

Pour s'informer sur le mastère objet de cet appel à candidature, les candidats peuvent consulter la fiche du mastère <https://bit.ly/3eXB1v6> . En cas de besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter la présidente de la commission du mastère Dr Wadiaa BAHRINI (bahriniwadia@esen.tn).